

N°07 _ du 17 – 21 février 2025

INMISUISSE - Service International : <https://www.inmisuisse.org/>

NEWSLETTER : Objectifs de Développement Durable

ACTUALITES

AllAfrica ,TV5Monde , RFI – 18 février 2025

Conflit en RDC - Le glaive de la CPI plane sur le M23



D'après plusieurs médias internationaux, le procureur de la Cour pénale internationale a lancé un appel à témoins sur les violences commises dans l'Est de la RDC. En effet, selon le bureau des droits de l'homme de l'ONU, la situation dans l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC), a entraîné de graves abus tels que des exécutions sommaires, y compris d'enfants, et des violences sexuelles liées au conflit. Des exactions de plus donc, comme ces mouvements en ont l'habitude, ont emmené la Cour pénale internationale à s'intéresser aux crimes commis dans le Nord-Kivu depuis le 1er janvier 2022, sur les mois d'affrontements entre l'armée congolaise et le M23 et l'escalade de la violence dans l'Est de la RDC plus précisément à Goma.

RTS, 24Heures , Le Temps – 20 février 2025

La Suisse reconnaît un "crime contre l'humanité" avec le placement forcé d'enfants yéniches et manouches



Alors Les Yéniches attendaient ce moment depuis longtemps. Ce jeudi, pour la première fois, le gouvernement Suisse a reconnu un crime contre l'humanité à l'encontre des Tziganes suisses. Par la voix d'Elisabeth Baume-Schneider, manifestement très émue, il a réitéré ses excuses envers les populations nomades. Selon elle, «c'est avec douleur que le Conseil fédéral regarde le passé et les destins individuels mais aussi collectifs qui ont été brisés». Yéniches et Manouches ont été persécutés dans le pays tout au long du XXe siècle, et surtout entre 1926 et 1973. Durant cette période, à l'initiative du Conseil fédéral, la Fondation Pro Juventute a mené un programme d'assimilation forcée, intitulé «Œuvre des enfants de la grand-route».

Au total, près de 2000 enfants ont été arrachés à leurs parents pour être placés dans des foyers ou des familles. Avec la bénédiction de l'ensemble de la société, et avec le soutien des autorités fédérales, cantonales et communales, mais aussi parfois des Eglises et des associations caritatives, de nombreux Yéniches ont été emprisonnés sans avoir commis de crime. D'autres ont été internés dans des hôpitaux psychiatriques. Quelques hommes et beaucoup de femmes ont même été stérilisés contre leur gré. Parmi les victimes figuraient aussi d'autres nomades qui étaient citoyens suisses, et notamment des Manouches.

AfricaPresse, Vision24, AllAfrica, RFI – 20 février 2025

Justice internationale - Deux conseillères africaines nommées au bureau du procureur de la CPI



Deux juristes africaines, la juge botswanaise Sanji Monageng et la ghanéenne Evelyn Ankumah, ont rejoint le groupe de conseillers spéciaux du procureur de la Cour pénale internationale. La nomination des deux juristes africaines intervient dans un contexte tendu et alors que le procureur Karim Khan est, depuis fin janvier 2025, sous sanctions des Etats-Unis qui s'opposent au mandat d'arrêt contre Benjamin Netanyahu.

Les deux juristes africaines rejoignent donc le réseau des conseillers spéciaux. Ces nominations portent à quatre le nombre d'Africains sur un total de 16 conseillers. Y figure déjà Mohamed Othman, président de la mission d'enquête de l'ONU sur le Soudan, et Adama Dieng, ancien monsieur « génocide » de l'ONU, maintenant à l'Union africaine.

La juge Sanji Monageng est, depuis 2022, haut-commissaire du Botswana en Afrique du Sud. Auparavant et pendant neuf ans, elle était juge à la CPI. La juriste Evelyn Ankumah est la fondatrice d'Africa Legal Aid, un think tank sur la justice internationale qui plaide notamment pour une révision du crime d'« agression », car les textes actuels de la Cour ne permettent pas d'en poursuivre concrètement les auteurs. Une question que l'Assemblée des 125 États membres de la Cour doit trancher lors d'une réunion prévue en juillet 2025 à New York.

Haiti24, Le Monde, Tribune de Genève, La Presse – 21 février 2025

Haïti : L'ONU demande plus de 900 millions de dollars pour 2025



Plusieurs médias indiquent que les Nations unies (ONU) ont lancé un appel aux dons de plus de 900 millions de dollars ; pour aider 3,9 millions de personnes en 2025 en Haïti, un pays ravagé par la violence des gangs où près de la moitié de la population subit une insécurité alimentaire aiguë. « La situation humanitaire en Haïti n'a cessé de se détériorer tout au long de 2024. La violence armée a engendré des souffrances incommensurables,

en particulier pour les femmes et les enfants », a commenté le Bureau des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) dans ce plan humanitaire pour 2025.

Depuis, l'insécurité alimentaire s'est aggravée, avec désormais 5,5 millions de personnes en insécurité alimentaire aiguë (+ 11 % par rapport à mars 2024), dont deux millions en urgence alimentaire et 6 000 personnes en situation de famine, selon OCHA. En un an, les gangs ont de leur côté encore resserré leur emprise sur la capitale, Port-au-Prince, et multiplié les exactions. L'ONU a ainsi enregistré plus de 5 600 morts liées à la violence de ces groupes criminels en 2024 (+ 20 % par rapport à 2023), 1 500 enlèvements, près de 6 000 cas de violences liées au genre (dont 69 % d'agressions sexuelles), une augmentation de 70 % du nombre d'enfants recrutés de force par les groupes armés. Et plus d'un million de personnes sont désormais déplacées, une augmentation de 48 % par rapport à septembre 2024.

Image de la semaine



Mahamoud Ali Youssouf, ministre djiboutien des Affaires étrangères, élu président de la Commission de l'Union africaine lors du 38e sommet de l'organisation, à Addis-Abeba, le 15 février 2025.